

3. DONATION DU VIVANT DES EPOUX [REDACTED] A LA COMMUNE DE MOZAC

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 26 NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 20 NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 3 NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 23	L'an deux mille vingt-quatre le lundi 09 septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Mozac, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi 03 septembre deux mille vingt-quatre.
---	--

Présent(e)s : 20

MARC REGNOUX, ANNE-CLAIRE ARGENSON, MIREILLE AUGHEARD, PIERRE BARRAUD, PAULINE BATTESTI, SYLVETTE CARTIER, JEAN-CLAUDE CAZALS, DAMIEN CHARLEUX,, SARAH CHEVALLIER, ERIC DUEZ, ADRIEN GIVERNAUD, SYLVIE GRENIER, DANIEL JEAN, DOMINIQUE MAMET, JEAN-LUC MERCERON, GENEVIEVE NICOLAS, VINCENT OUSLATI, YOLANDE PANIAGUA, MATTHIEU PERONA, FRANCOISE TISSANDIER

Représenté(e)s : 3

MURIELLE PANIAGUA REPRESENTEE PAR DANIEL JEAN  
AMANDINE MENUZZO REPRESENTEE PAR FRANCOISE TISSANDIER  
YVES JAOUEN REPRESENTE PAR GENEVIEVE NICOLAS

ABSENT(E)s et non Représenté(e)s : 3

CYRILLE BEC  
DAVID GUASLARD  
INGRID GIVRY

SECRETAIRE DE SEANCE : FRANÇOISE TISSANDIER

Les époux [REDACTED] souhaitent faire une donation du vivant à la commune de Mozac de leur collection de jouets anciens et objets du quotidien.

Par courrier en date du 16 Juillet 2024, les époux [REDACTED] ont fait part de leur intention de donation à la commune  
Par courrier en date du 17 Juillet 2024, Monsieur le Maire a accepté la donation

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver la donation du vivant des époux [REDACTED] de leur collection de jouets anciens et objets du quotidien à la commune de Mozac
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié de donation

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Vu l'exposé qui lui a été fait,

A L'UNANIMITE

✓ APPROUVE

- La donation du vivant des époux [REDACTED] de leur collection de jouets anciens et objets du quotidien à la commune de Mozac

✓ AUTORISE

- Monsieur le Maire à signer l'acte notarié de donation.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme.

À Mozac, le 09 septembre 2024  
Le Maire,

Marc REGNOUX



Le Maire de Mozac  
Mairie de Mozac (63200)  
32 quater rue de l'hôtel de ville  
63200 MOZAC

Objet : Réponse à votre lettre d'intention de donation de  
votre collection d'objets du quotidien

Élu référent : Marc REGNOUX

Dossier suivi par : Eléonore LAVAUD

☎ 04.73.33.71.71

✉ contact@ville-mozac.fr

Madame, Monsieur,

Vous m'avez fait savoir, par courrier en date du 16 juillet 2024, que vous souhaitiez faire donation de votre collection d'objets du quotidien.

En réponse à cette lettre, je vous informe que la Commune de Mozac accepte de recevoir cette donation et je vous en remercie. La commune approuve les conditions énoncées dans votre lettre, à savoir la préservation de l'intégrité du don et sa mise en valeur pour l'accès au public.

Par conséquent, une délibération sera prise en séance du prochain conseil municipal pour acter l'acceptation de ce don. A la suite de cette délibération, je vous contacterai afin de faire intervenir un commissaire-priseur pour l'évaluation de la valeur marchande de la collection.

Enfin, un acte notarié viendra conclure la démarche.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Maire,**  
**Par délégation du Maire,**  
**Matthieu PERONA,**  
Adjoint en charge du patrimoine et du tourisme

Mairie de Mozac  
Par délégation,



Matthieu PERONA



